Compte rendu des rencontres virtuelles : août, septembre, octobre 2017

**Benaiges.**

Le CA de la FIMEM délègue Nuccia comme membre de jury pour le choix des récipiendaires de la Bourse Benaiges. Elle collaborera avec Pilar et l’Association Benaiges et finalisera les documents à faire poser sur le site par Antoinette.

**Haïti**

Due à l’absence non motivée de la personne mandatée par le MEFA à la RIDEF 2016, le CA de la FIMEM informe le Mouvement haïtien qu’il doit assumer le remboursement des sommes dues (solidarité et cotisation). Une modalité de remboursement, étalée sur 10 ans, a été proposée par la FIMEM. Le Mouvement haïtien présentera cette proposition à ses membres puis nous fera suivre le résultat des discussions sous peu. À suivre.

**RIDEF Suède**

Le CA de la FIMEM souhaite que toutes les informations (3 langues) soient accessibles à partir du site FIMEM.

Le CA de la FIMEM accepte la proposition de la Suède d’ajouter 10% au coût de l’inscription à la RIDEF des pays A, B et C. Cette contribution supplémentaire sera utilisée pour la solidarité offerte par le pays-hôte (5%) et par la FIMEM (5%).

Le CA de la FIMEM investit 5000€ pour la solidarité et offre une garantie supplémentaire de 5000€ qu’il prendra dans ses réserves. Le 5% provenant des inscriptions à la Ridef, le remboursement des Mouvements béninois et haïtien ainsi que les dons éventuels des Mouvements ou des particuliers (qui seront dirigés vers la solidarité FIMEM) serviront à renflouer le compte.

Pour amoindrir les coûts d’hébergement, le camping est proposé comme alternative à l’hôtel.

**Arrérages**

Les mouvements qui ne seront pas à jour dans leurs cotisations 2017 et 2018 ne pourront bénéficier du tarif « membre FIMEM » lors de l’inscription à la RIDEF.

**Traduction**

Manque flagrant de personnes-ressources ici ! Nous faisons à nouveau appel à vous pour nous aider à traduire les documents FIMEM.

**Solidarité**

Chaque Mouvement-membre fait le choix de la personne qui sera aidée par la solidarité. S’assurer de la fiabilité de la personne choisie : se présentera à la Ridef et retournera au pays tel qu’indiqué sur son billet de retour.

Le CA de la FIMEM (Nuccia Maldera) a précisé au comité organisateur et aux Mouvements (africains surtout) les démarches à prévoir pour l’obtention des visas. Elle s’investit également dans la recherche de fonds et de reconnaissance auprès des instances internationales. On souhaite que tous les Mouvements fassent de même dans leur milieu respectif... la solidarité FIMEM se veut une ressource de « 2e ligne » concernant le financement.